



• PROJECTION DÉBAT

MARDI 26 JUIN 2012

17h drink d'accueil - 18h projection - 19h débat

LA FORMATION DES JEUNES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES, LE RENFORCEMENT DU SECTEUR TERTIAIRE EN AFRIQUE

IDAY-International a le plaisir de vous convier le 26 juin 2012 à sa projection débat sur la formation des jeunes travailleurs domestiques.

Modéré par **Monsieur Benoît Feyt**, journaliste à Télé Bruxelles, le débat sera alimenté par la projection du film documentaire "Les travailleurs invisibles" et par l'intervention d'acteurs engagés du Nord et du Sud. **Son Excellence Ruben Walter Cancela Vilanova**, Ambassadeur de l'Uruguay en Belgique, nous fera l'honneur de conclure le débat en sa qualité de représentant du premier pays ratificateur de la Convention n°189 de l'Organisation Internationale du Travail relative au travail domestique.

- >> **Monsieur Rudy Delarue** - Directeur du Bureau International du Travail (BIT) - Bruxelles
La promotion de la ratification et de l'application de la Convention sur le travail domestique du 16 juin 2011
- >> **Monsieur Mamadou Diallo** - Coordinateur Afrique pour la Confédération Internationale Syndicale (CSI) - Bruxelles
Campagne « 12 ratifications en 2012 » de la CSI
- >> **Madame Goreth Kanyange** - Directrice de Convergence pour l'Autodéveloppement des Domestiques (CAD) - Bujumbura (Burundi)
La formation des domestiques : un enjeu socio-économique
- >> **Madame Pilar Pineiro Perez** - Chargée de projets pour Action Développement - Parrainages Mondiaux (ADPM) - Huy
Campagne régionale pour le droit à la formation des travailleurs domestiques dans la région des Grands Lacs

Véritable fait social en Afrique, le travail domestique concerne encore aujourd'hui un grand nombre d'enfants et de jeunes. Certains d'entre eux jouissent de conditions de vie et de travail décentes et y trouvent un moyen de subvenir à leurs besoins et la possibilité d'un avenir meilleur. Néanmoins, la majorité est confrontée à de longues heures de travail, sans salaire ou presque, sans protection ni reconnaissance sociales.

Cette situation ouvre la voie à une série d'abus. En réponse à cela, l'OIT a adopté, le 16 juin 2011, la Convention n°189 sur le travail décent pour les travailleurs domestiques, en vue de donner un cadre légal et régulateur à cette profession.

Alors qu'il s'agit d'un droit, bon nombre de ces jeunes doivent abandonner leur scolarité pour travailler ou se voient refuser l'opportunité de la poursuivre lorsqu'ils sont « employés » comme domestiques.

Rares sont les Ministères de l'Éducation qui intègrent la formation des jeunes travailleurs domestiques dans leur plan d'éducation, afin d'adapter l'offre éducative à leur situation et leurs besoins.

La formation des travailleurs domestiques n'est pas seulement une question de droits fondamentaux, c'est aussi un véritable enjeu social et économique pour un continent en pleine mutation.

Le 16 juin est aussi la date à laquelle est célébrée la Journée Internationale de l'Enfant Africain, en commémoration du massacre par l'armée de l'apartheid d'étudiants sud-africains noirs qui revendiquaient pacifiquement une éducation respectueuse de leur identité, en 1976 à Soweto. Chaque année, le réseau IDAY (International Day of the African Child and Youth) profite de cette journée et du symbole qu'elle représente pour porter un plaidoyer en faveur de l'éducation pour tous en Afrique.

Un an après l'adoption de la Convention, alors qu'un seul signataire l'a ratifiée, IDAY-International s'interroge sur l'avenir des travailleurs domestiques.